

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Saint-Paul  
 Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**  
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an  
 Suisse... Fr. 1 50 4 — 6 50 12 —  
 Étranger... 2 80 7 — 13 — 25 —

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
 AGENCE DE PUBLICITÉ  
**HAASENSTEIN & VOGLER**  
 Rue St-Pierre  
**FRIBOURG**

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Étranger	25 »	
Réclames	50 »	

Journal politique, religieux, social

## NOUVELLES DU JOUR

Hier nous avons annoncé que le général Spingardi, ministre de la guerre dans le cabinet Luzzatti, avait envoyé une circulaire aux commandants de division, les mettant en garde contre la propagande catholique parmi les soldats. Cette nouvelle est heureusement fautive. Ladite circulaire n'a jamais existé, sinon dans le cerveau des anticléricals. C'est la *Ragione*, l'organe républicain, qui l'a créée de toutes pièces. L'*Esercito italiano*, l'organe officiel du ministère de la guerre, vient de démentir formellement cette nouvelle purement fantaisiste. Ceux qui connaissent le général Spingardi savent qu'il n'était pas homme à se prêter aux machinations ténébreuses de la loge. M. Giolitti l'avait précisément choisi pour sa haute compétence militaire et son intention formelle de bannir la politique du ministère de la guerre où, avant lui, on en avait trop fait.

Ailleurs, comme le déclarait un officier supérieur au correspondant du *Momento*, il serait étrange de voir le ministre de la guerre empêcher les soldats de fréquenter les cercles catholiques, où on ne leur enseignera certainement pas l'immoralité et la haine de la patrie, tandis que, ailleurs, ils sont souvent la proie des révolutionnaires à la façon Hervé, qui tuent dans les cœurs les plus nobles sentiments, y compris celui de la patrie.

Les anticléricals auront donc pour cette fois pris leur rêve pour une réalité.

On l'on peut voir une petite pointe d'anticléricalisme, c'est dans la décision du ministre radical des Travaux publics, M. Sacchi, supprimant la concession des voyages à tarif réduit dont jouissaient les religieuses de l'Ordre des « Filles de l'Immaculée » à Rome. Cette mesure peut sans doute s'expliquer par une raison d'économie. Mais, comme on l'a fait justement remarquer, pourquoi s'en prendre à de pauvres religieuses, alors que, en Italie, plus de la moitié des voyageurs de seconde classe ont des billets à prix réduit et qu'une grande quantité de personnes voyagent gratis en première classe, qui devraient payer leur place comme les autres ?

Le ministre Sacchi, qui est en même temps le chef du parti radical, a voulu faire plaisir à ses amis en s'attaquant à un petit groupe de religieuses. C'est très crâne !

M. Canalejas, chef du ministère espagnol, a le droit de considérer comme un grand triomphe la dissolution des Chambres à laquelle a fini par consentir Alphonse XIII. Cette mesure le fait reconnaître comme chef du parti libéral, et il peut espérer voir se rallier autour de lui un certain nombre de membres des groupes Moret et Montero Rios. Il y aurait donc désormais en présence les deux grands partis dynastiques, les conservateurs dirigés par M. Maura, et les libéraux qui passent sous la direction de M. Canalejas.

On croit que la future Chambre sera composée de 230 libéraux, 120 conservateurs, 30 républicains ou socialistes et 20 carlistes. On sait que c'est généralement le chef du ministère qui fixe le nombre approximatif de mandats qui doivent être laissés au grand parti adverse. C'est ainsi qu'on explique pourquoi les conservateurs, qui ont actuellement une majorité considérable aux Cortès, se trouvent, dans les pronostics ci-dessus, réduits à 120.

Une élection partielle dans la conscription d'Oletzko-Lyck-Johannsburg, en Prusse orientale, pour remplacer le défunt comte Stolberg-Wernigerode, président du Reichstag, conservateur, a donné la victoire au candidat national libéral sur le candidat conservateur.

Les libéraux allemands poussent des cris de triomphe de ce succès sur ce qu'ils appellent le bloc noir-bleu. Mais il faut savoir que la circonscription qui vient de leur échoir à toujours compté parmi les plus contestées, et que, dans deux législatures déjà, elle a été représentée par des nationaux libéraux. Aux dernières élections générales, le comte Stolberg-Wernigerode n'avait pas eu de concurrent libéral pour la très bonne raison que les conservateurs et les libéraux composaient un bloc, l'union artificielle qui fut l'œuvre de M. de Bülow et qui ne lui a pas survécu.

L'élection d'Oletzko-Lyck-Johannsburg creusera encore plus profond le fossé qui sépare déjà les conservateurs des libéraux.

La Chambre des Seigneurs du royaume de Prusse a renvoyé à une commission de vingt membres le projet de réforme électorale sorti des débats de la Chambre des députés.

Hier soir a commencé, dans la plupart des pays de l'Allemagne, sauf à Berlin et à Hambourg, le lock-out annoncé.

Dans les grands centres rhénans et westphaliens, le chômage s'étendra aux briqueteries, ce qui portera probablement le nombre des chômeurs à 300,000. Leurs caisses possèdent près de quinze millions de marks ; mais, en ne comptant que deux marks par jour et par chômeur, c'est 600,000 marks de subsides quotidiens. Les quinze millions seront donc mangés le soir du vingt-cinquième jour de la grève.

M. Isvolski, ministre des affaires étrangères de Russie, qui se trouve actuellement à Florence, recevra prochainement la visite de M. di San Giuliano, ministre des affaires étrangères d'Italie.

On attribue à cette rencontre une grande importance. Il s'agirait d'accorder les bons rapports italo-russes. On dit aussi qu'il s'y traitera une affaire personnelle. M. Isvolski songe à quitter le ministère et il voudrait devenir ambassadeur de Russie à Rome. Il désire savoir quel accueil le gouvernement italien fera à ce projet. On ne peut douter que le Quirinal et le ministère n'y soient entièrement favorables.

Avant hier, c'a été à Venise, dans le procès de la Tarnowska, la journée des experts. Les médecins ont exposé que l'assassin Naumof, dominé par l'influence de la Tarnowska, pouvait être considéré comme irresponsable. Mais un professeur de l'Université de Gênes, le docteur Morselli, a justement dit que prétendre que la Tarnowska est une femme fatale, c'est créer une légende autour d'elle.

La chose fatale, c'est qu'il y ait eu des hommes assez faibles et assez sots pour se laisser suggestionner par elle.

Les dépêches de Constantinople disent que les nouvelles d'Albanie sont très rassurantes. Les rebelles concentrés près de Prichtina font leur soumission. Cependant l'envoi de troupes en Albanie continue. C'est que le général en chef a des ordres précis, dictés par la peur et la colère qui se sont emparées du régime jeune-turc. Non seulement on veut vaincre l'insurrection, mais on veut l'écraser. On procédera au désarmement complet de la population et on recherchera les principaux meneurs. Ceux-ci seront jugés par une cour martiale, dont la sentence sera immédiatement exécutée, ce qui veut dire qu'ils seront pendus *illico* ou passés au feu de peloton. L'idée du pardon n'est pas une doctrine musulmane.

La *Revue diplomatique* de Paris se dit en mesure d'affirmer que, malgré les dépêches alarmantes reçues ces jours derniers, la paix est assurée entre l'Équateur et le Pérou.

La *Revue diplomatique* a reçu les confidences d'une très haute personnalité de l'Amérique du Sud qui est actuellement en France et qui n'a pas hésité à lui communiquer tous documents et télégrammes de dernière heure confirmant pleinement ce nouveau point de vue.

L'intervention entièrement amicale des États-Unis, du Brésil et de l'Argentine, l'envoi à Washington de plénipotentiaires par le Pérou et l'Équateur en vue du règlement pacifique du conflit confirment la sûreté des déclarations faites à la *Revue diplomatique*.

Ce n'est pas, d'ailleurs, la première fois que la guerre aura pu être évitée. Déjà en 1883, dans des circonstances presque aussi critiques, la diplomatie fut assez heureuse pour dénouer pacifiquement un conflit entre les deux pays.

### L'exposition internationale DE BRUXELLES

(De notre correspondant de Belgique.)

Bruxelles, 14 avril.

Dans quelques jours doit s'ouvrir officiellement l'exposition internationale de Bruxelles. Il va de soi qu'elle ne sera pas prête pour le jour de l'ouverture, fixée au 23 avril : a-t-on jamais vu les autorités officielles, dans n'importe quel pays du monde, célébrer l'ouverture d'une exposition autrement qu'au milieu des madriers, des plâtres et des caisses ? C'est précisément pourquoi il faut louer le comité exécutif d'avoir fixé si tôt cette cérémonie ; nous serons certains de cette manière d'être tout à fait prêts pour le 15 mai, et ce sera un beau record dans l'espèce.

Il y a treize ans que notre capitale n'avait plus ouvert de « Worldfair ». Celle de Liège, il y a cinq ans, avait été un très grand succès. Celle qui va s'ouvrir à nos portes l'emportera sur elle, tant par l'étendue des installations que par l'importance de la participation des grandes nations voisines.

En 1897, notre exposition avait pu encore être montée sur les terrains du « Parc du Cinquantième », ainsi nommé à cause de la première des grandes foires internationales qui ont eu lieu en Belgique, en 1850, à l'occasion du cinquantième anniversaire de notre indépendance. Déjà en 1897, on s'était plaint que les installations y fussent trop à l'étroit. La ville ayant pris, de ce côté, une extension énorme et magnifique, spécialement depuis le percement de la splendide avenue de Tervueren, on s'est établis les musées du Congo, il a fallu choisir un autre emplacement sur les confins de l'agglomération. Bruxelles ne dispose pas, comme Paris, d'espaces suffisamment larges au cœur de la ville, tels le Champ de Mars et l'Esplanade des Invalides ; et encore les Parisiens vous diront-ils que si on ne prend pas l'an prochain la tradition des expositions qui s'ouvraient régulièrement tous les onze ans dans leur capitale, depuis 1856, c'est à la très grande satisfaction de la majorité des habitants des quartiers, que la préparation et la démolition de ces « exhibitions » mettent sens dessus dessous pendant plusieurs années.

Songez en effet à ce qu'est aujourd'hui une exposition internationale et vous comprendrez qu'il ait fallu que les Bruxellois installent la leur en dehors et cependant tout près de leur ville, à côté des magnifiques ombrages du Bois de la Cambre, dans les anciennes plaines du Solbosch. Le Bois, qui était autrefois éloigné d'une heure du centre de Bruxelles, a vu peu à peu les rues et les avenues se rapprocher de lui ; et aujourd'hui, la marée envahissante des maisons, des hôtels et des villas — qui s'est, du reste, étendue de tous côtés à tel degré qu'il faut deux grandes heures pour traverser l'agglomération bruxelloise de part en part — a contourné la lisière, tant de fois reculée au cours des âges, de l'antique forêt de Soignes.

La région depuis deux ans une activité prodigieuse. Sur une étendue de quatrevingt hectares, il a fallu combler des

ravins, élever des terrasses, planter des jardins, construire des halls et des bâtiments de tous genres, qui sont aujourd'hui des palais splendides, dont la magnificence du décor n'a d'égalé que l'ingéniosité avec laquelle toute cette féerie a subitement surgi du sol. Sous ces centaines de milliers de mètres carrés de planchers, s'entrecroise un réseau de voies ferrées qui a permis aux marchandises du monde entier d'être directement débarquées non seulement dans l'enceinte de l'exposition, mais dans la galerie et devant le comptoir même où demain elles seront débaltées !

Vingt-cinq hectares sont couverts par les halls et les palais, dont dix-huit sont occupés par les pays étrangers. Nos trois grandes voisines y sont principalement représentées. La France occupe plus de 45,000 mètres carrés, l'Allemagne 35,000 et l'Angleterre 20,000. Chacune de ces nations a déjà mis son empreinte sur son installation. La section française, qui occupe presque la moitié des grands halls du nord, révèle, par la beauté de sa décoration, sa richesse et son bon goût ; l'Allemagne a construit pour elle un palais spécial, imposant et lourd ; l'Angleterre s'est contentée d'installer sous de longues galeries des comptoirs et des vitrines essentiellement confortables et pratiques. C'est dans la section anglaise, en plein tohu-bohu et dans le mouvement incroyable qui règne sous les halls, que l'on peut voir, tout à fait prêt dès à présent et le seul de l'exposition, l'étalage d'un marchand de produits pharmaceutiques, qui, tranquillement assis sur une de ses caisses, compte très probablement avoir vendu sa marchandise bien avant l'ouverture, étant donné les trop nombreux accidents qui arrivent chaque jour sur le chantier !

La Hollande, l'Espagne, l'Italie, le Brésil ont construit des palais d'un haut effet décoratif. L'exposition tout entière est ainsi remplie, je devrais dire encombrée, de pavillons de tous genres qui attestent l'empressement mis par toutes les nations à relever l'éclat de notre foire mondiale.

Au nombre des pays dont la participation est non officielle figure la Suisse. Elle occupe dans le grand hall international un espace d'environ cent mètres de longueur sur dix de largeur. Tout y est enclos à faire, comme chez ses voisins, les États-Unis et l'Autriche. Lorsque je cherchai à savoir si la Suisse n'avait pas encore constitué à Bruxelles un bureau où j'aurais pu trouver des informations plus détaillées sur sa participation, il me fut répondu que, jusqu'à présent, c'était au secrétariat de l'Office central suisse pour les Expositions, à Zurich, qu'il fallait s'adresser.

Pour autant que mes souvenirs sont exacts, la Confédération helvétique prit une part plus importante en 1897 que cette année à notre exposition. Le grand public, qui ne connaît d'elle que ses chocolats, ses caecacs, ses fromages, ses jolies majoliques, ses boisseliers si finement sculptés et surtout ses articles d'horlogerie réputés universellement, éprouve toujours un attrait spécial pour les comptoirs suisses, dont le pittoresque attire et où tout le monde aime à faire quelque emplette. Espérons que vos commerçants et vos manufacturiers sauront donner à la section suisse la note accoutumée et que vos industriels viendront faire concurrence aux soieries et aux rubans français, ainsi qu'aux cotonnades anglaises.

A plus tard les détails circonstanciés. Il me suffit d'avoir aujourd'hui écrit à larges traits ce coin de Bruxelles où se prépare, au milieu d'une activité de fourmillement, la grande fête du travail et de la paix, tandis que, à côté, les oiseaux construisent tranquillement leurs nids dans les hautes ramures du Bois de la Cambre, et que, dans la grande ville dont les rumeurs incessantes bondonnent au loin, d'autres hommes, qui n'ont pour objectif que les élections du 22 mai prochain, se livrent aux luttes si après de la politique.

### Congrès de la noblesse russe

Un congrès général, où siègent des délégués de toutes les assemblées provinciales de la noblesse, se tient en ce moment à Saint-Petersbourg.

Le congrès s'est déclaré ouvertement antisémite ; il demande qu'on interdise aux israélites les professions de médecin, dentiste, pharmacien, avocat, qu'on les exclue des écoles publiques et qu'on les maintienne en Pologne à l'intérieur des limites dites de résidence. Sous le rap-

port de l'instruction publique, la noblesse demande qu'on n'ouvre plus d'écoles primaires et secondaires ou d'universités en Russie avant d'avoir préparé des maîtres et des professeurs capables d'inculquer à la jeunesse russe des sentiments patriotiques, religieux et loyalistes ; elle voudrait aussi que les enfants des paysans fussent admis moins facilement dans les lycées et les universités. Le prince Ouktomski a vainement protesté contre ces résolutions. Il n'a pas rencontré plus de faveur lorsqu'il a proposé à l'assemblée de voter des félicitations à M. Stolypine pour l'énergie que le premier ministre déploie dans l'assainissement de la police et de l'administration, et dans les révisions administratives confiées à des sénateurs.

### Une vilaine action

Il faut stigmatiser comme un échantillon de la coutumière déloyauté du *Bund* dans les choses qui touchent à la question religieuse la façon dont ce journal présente à ses lecteurs le jugement rendu par un tribunal allemand sur la plainte de l'écrivain populaire Karl May, jugement que nous avons enregistré avant-hier.

Karl May est un fécond écrivain, auteur de robinsonades qui ont rapporté, à lui et à ses éditeurs, de gros profits. Le passé de cet homme était enveloppé d'obscurités qui avaient des airs de légende. On disait qu'il avait eu une existence aventureuse, qu'il avait été une espèce de Fra Diavolo allemand. Il y a quelques années, May divorça. L'épouse répudiée se vengea en documentant un certain Lebius sur le passé de son mari. Ce Lebius attaqua May dans la presse, laissant entendre à mots couverts qu'il savait des choses très désagréables sur les antécédents de l'écrivain ; celui-ci aurait été, il y a quarante ans, ni plus ni moins qu'un voleur de grands chemins. May cita son diffamateur devant les tribunaux ; ceux-ci ont acquitté Lebius, qui appuya ses dires sur des témoignages accablants pour May.

May nous est indifférent ; nous ignorons tout de lui et rien ne nous pousse à prendre sa défense. Mais nous trouvons odieux ce Lebius, qui ressuscite des histoires mortes depuis quarante années, pour tuer moralement un homme et lui faire expier encore une fois des actes dont la justice lui a déjà demandé compte. Feu Edouard Rod s'avisait un jour de raconter dans un feuilleton une histoire où était mis en scène un personnage réel, qui avait payé sa dette à la justice. Le héros du feuilleton protesta devant les tribunaux contre cette évocation de son passé et le romancier fut condamné. La justice suisse a donc sur ces questions un autre sentiment que les juges de Charlottenburg. Elle est dans le vrai. Il ne faut plus parler de la réhabilitation des criminels, ni de leur réadaptation à la vie sociale, si le premier venu est autorisé à exhumer leur passé pour les couvrir d'infamie quand ils sont devenus d'autres hommes.

Ceci pour le principe, nous le répétons, la personne de Karl May ne nous importe nullement.

Quant au *Bund*, ce qui lui plaît dans cette histoire, c'est que May fournissait de la littérature au grand éditeur catholique Pustet, à Ratisbonne. Il relève avec soin que May était un romancier à tendances catholiques, qu'il écrivait pour le *Deutscher Hausschatz* de pieuses histoires, qu'il était bien en cour auprès d'éminents personnages de la noblesse, etc.

Le *Bund* s'ingénie à délabrer la religion catholique avec les antécédents fâcheux de May. Entre les lignes du *Bund*, on lit ce leit-motiv : Voyez un peu quelques canailles ou fréquente dans ce monde-là !

Ceci est un procédé traditionnel du *Bund*. Ce journal, qui parlait il y a quelques temps de « la mauvaise foi qui est de règle dans la presse catholique », a pour prototype le voleur qui crie : Au voleur ! en s'enfuyant après avoir fait son coup. Le journal déloyal à l'égard de la religion catholique, c'est par excellence le *Bund*.

Karl May fut-il resté au fond du cœur l'homme qu'on dit qu'il a été, et n'eût-il fait que prendre les dehors de l'honnête écrivain pour placer sa littérature, il n'y aurait pas de déshonneur, pour d'honnêtes gens, croyant à la sincérité de cet auteur, à avoir accepté sa collaboration. Même s'ils connaissaient son passé, leur acte était d'une généreuse noblesse ; car ils aidaient un homme à se réhabiliter. Si May menait une existence en partie double et si, à côté de ses histoires édi-

fiantes, il publiait des récits d'aventures qui n'étaient moins, l'honneur de ceux dont il trompait la confiance n'en est point atteint. C'est une vilaine de chercher à les salir parce qu'ils ont été abusés par un hypocrite.

### LA NAVIGATION FLUVIALE

Une conférence de MM. Autran et Romieux à Berne

On nous écrit de Berne, vendredi : Deux ingénieurs genevois, MM. C. Autran et H. Romieux, ont donné ce soir, à la Société bernoise du commerce et de l'industrie, une conférence très captivante, agréablement de projections, sur la navigation fluviale.

Nous n'insisterons pas sur la description, par M. Autran, de la voie navigable future de Marseille à Bâle, suffisamment connue de nos lecteurs.

En revanche, M. Autran a fourni, sur l'exploitation de la navigation fluviale et sur le trafic appelé à utiliser ce mode de transport, des données nouvelles que nous résumerons brièvement.

Le conférencier montre tout d'abord la différence des modes d'exploitation du chemin de fer et du canal ; ici, le véhicule appartient, en effet, à un particulier ; les canaux sont construits, en règle générale, par l'État, qui se charge en outre fréquemment — c'est le cas en France — du fonctionnement gratuit des écluses. La navigation fluviale française s'effectue au moyen de 8451 bateaux, qui occupent une population de marins d'eau douce de 45,509 personnes.

Le type de chaland que l'on compte utiliser en Suisse est le modèle dit « Emden », qui mesure 65 m. 10 de long et 8 m. 10 de large, et possède une capacité de 600 tonnes. Sur un canal, il suffit d'un remorqueur de 100 chevaux pour conduire deux de ces chalands à l'allure de 5 km. à l'heure. Au canal d'Entre-roches, la traction se fait au moyen de locomotives électriques circulant sur les voies de halage. On peut parcourir de cette façon 60 kilomètres en une journée et 120 kilomètres en vingt-quatre heures, en utilisant la nuit. La durée du parcours de Genève à Bâle serait ainsi de six jours et demi, en faisant escale à Saint-Sulpice, Yverdon, Bienne, Olten, Brugg et Laufenburg.

M. Autran expose ensuite les conditions que l'on exige d'un port de navigation fluviale, dont la première est d'être en contact direct avec une ligne ferrée. Le conférencier entrevoit la création de grands ports à Genève, Bussigny, Yverdon, Saint-Blaise, Bienne, Soleure et Olten.

La navigation fluviale aura pour objet essentiel le transport de marchandises lourdes et bon marché ; les voies ferrées ne peuvent que gagner à pouvoir se libérer de ces transports, dont le bénéfice est nul. L'utilité des canaux serait sensible en cas de guerre, aussi bien pour la mobilisation que pour le transport des blessés.

Le transport d'une tonne de marchandises coûterait 6 fr. 63 de Marseille à Bâle par la Suisse, sans taxe de navigation ; 8 fr. 42 avec une taxe de navigation de 0,6 centimes par tonne-kilomètre ; il coûte 8 fr. 39 de Rotterdam à Bâle et 11 fr. 19 de Marseille à Bâle par Mulhouse.

Le fret est d'autant plus considérable que le parcours est réduit ; néanmoins, il ne dépasserait pas en Suisse deux centimes par kilomètre-tonne, soit la moitié du tarif de chemin de fer pour matières pondérables.

M. Autran espère que le Syndicat suisse de la navigation du Rhône au Rhin se transformera en une Compagnie de navigation dont il nous fournit le bilan, et qui exécuterait les travaux en cinq années. Le conférencier est très applaudi.

Après que M. Leibundgut, président de la section de Berne-ville, eut remercié M. Autran, M. Will, conseiller national, prend la parole. Le colonel Will ne croit pas à une réalisation très prochaine de ces projets, qui se heurtent à de nombreuses difficultés, notamment à la présence de nombreuses usines électriques le long des cours d'eau.

L'essentiel est de faire aboutir la navigation fluviale de la mer à Bâle et au lac Léman. D'ailleurs, on ne peut que féliciter les pionniers de la navigation fluviale en Suisse, qui nous rendent des services inestimables. M. Will réfute en terminant l'argumentation hostile de la Direction générale des C. F. F. (Applaud.)